

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2015)
TERRITOIRE DE LA DIRECTION TERRITORIALE DE LA CÔTE-
NORD



Illustration de la page couverture :

⇒ Projet 154-89-0134, municipalité Les Bergeronnes

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2015)

TERRITOIRE DE LA DIRECTION TERRITORIALE DE LA CÔTE-NORD

N° de contrat, ministère des Transports : dossier 1104-14-AD01

Permis de recherche archéologique au Québec : 15-LANE-05

Titulaire du permis de recherche archéologique : Érik Langevin

Rapport préparé par :

Subarctique Enr.
1428, rue des Maristes
Chicoutimi (Québec) G7H 4K7
Téléphone : 418-693-5444
Adresse courriel : subarctique@hotmail.com

Ministère des Transports du Québec
Direction de la programmation et des ressources territoriales.
Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du Plan Nord

Janvier 2016

Sommaire

Le mandat confié à Subarctique Enr. par le ministère des Transports du Québec (MTQ) a donné lieu à la réalisation d'un inventaire archéologique dans le cadre d'un projet de construction d'un chemin d'accès et d'un site de dépôt situé à l'intérieur des limites de la direction territoriale de la Côte-Nord du MTQ (tableau 1).

Projet	Municipalité	Nature des travaux routiers	Type d'intervention	Superficie (m ²)	Nombre de sondages réalisés	Date de réalisation	Résultat
154-89-0134	Les Bergeronnes	Construction d'un chemin d'accès et site de dépôt	Inventaire	2 063 867	805	19 au 22 août 2015	Négatif

Tableau 1 : Sommaire de l'intervention archéologique

L'emprise totale, d'une superficie de 2 063 867 m² (2,06 km²) a fait l'objet d'une inspection visuelle et 805 sondages exploratoires y ont été effectués.

Aucun site archéologique n'était connu dans les limites de l'emprise de ce projet et aucun nouveau site n'a été identifié.

Le MTQ peut procéder aux travaux d'aménagement prévus sans contrainte au point de vue de l'archéologie.

Équipe de réalisation

Ministère des Transports du Québec

Direction de la programmation et des ressources territoriales
Service de coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du Plan Nord

Ghislain Gagnon Archéologue

Frank Rochefort Archéologue

Subarctique Enr.

Érik Langevin Archéologue, Coordonnateur, Rédaction

Jonathan Skeene Archéologue, Chargé d'intervention, Rédaction,
Édition

Jennifer Gagné Archéologue

Marie-Josée Fortin Archéologue

Maryline Tremblay Archéologue

Vanessa Morin Archéologue

Raphaël Gadbois Cartographie, Édition

Table des matières

Sommaire	v
Équipe de réalisation.....	vi
Liste des figures	viii
Liste des tableaux.....	viii
List des photos	viii
1. Introduction.....	1
2. Localisation générale	2
3. Méthodologie générale.....	4
3.1 Inventaire.....	4
3.2 Découverte de biens ou de sites archéologiques	5
3.2.1 Évaluation de la découverte : Contexte d'occupation préhistorique	6
3.2.2 Évaluation de la découverte : Contexte d'occupation historique.....	7
3.3.3 Découverte de sépulture humaine.....	8
3.3.4 Délimitation d'un site archéologique confirmé ou à confirmer.....	9
3.3.5 Relevé et plan d'un site archéologique confirmé.....	9
3.3.6 Collecte des données archéologiques.....	10
4. Compte rendu de la recherche.....	12
4.1 Description du projet 154-89-0134, municipalité Les Bergeronnes	12
4.1.1 Contexte géographique	17
4.1.2 État des connaissances archéologiques	19
4.1.3 Résultats de l'intervention	25
4.1.4 Discussion	35
5. Conclusion générale.....	37
6. Bibliographie et références	38
Annexe 1 : Catalogue de photographies du projet 154-89-0134	
Annexe 2 : Notes de terrain	

Liste des figures

Figure 1 : Localisation générale de l'intervention, Direction générale de la Côte-Nord....	3
Figure 2 : Contexte géographique et vue aérienne du projet 154-89-0134.....	13
Figure 3 : Précédentes interventions archéologiques et sites archéologiques en périphérie du projet 154-89-0134.....	22
Figure 4 : Projet 154-89-0134, résultats de l'intervention.....	26
Figure 5 : Projet 154-89-0134, sondage test #1	30
Figure 6 : Projet 154-89-0134, sondage test #2	31
Figure 7 : Projet 154-89-0134, sondage test #3	32
Figure 8 : Projet 154-89-0134, sondage test #4	33
Figure 9 : Projet 154-89-0134, sondage test #5	34

Liste des tableaux

Tableau 1 : Sommaire de l'intervention archéologique	v
Tableau 2 : Projet inventorié.....	1
Tableau 3 : Interventions archéologiques réalisées dans un rayon de 5 km du centroïde du projet 154-89-0134 et du sous-bassin de la rivière Petites Bergeronnes.	21
Tableau 4 : Sites archéologiques associés au sous-bassin hydrographique de la rivière des Petites Bergeronnes.....	23
Tableau 5 : Site archéologique identifiés dans un rayon de 5 km du centroïde du projet 154-89-0134.....	24
Tableau 6 : Projet 154-89-0134, synthèse de l'inventaire archéologique.....	27

List des photos

Photo 1 : Projet 154-89-0134, corridor de lignes à haute tension, affleurements de roc et milieux humides.....	14
Photo 2 : Projet 154-89-0134, corridor de lignes à haute tension, affleurements de roc et milieux humides.....	14
Photo 3 : Projet 154-89-0134, pente abrupte	15
Photo 4 : Projet 154-89-0134, sondage exploratoire, affleurement de roc sous mince couche de lichen.....	15
Photo 5 : Projet 154-89-0134, emprise à l'étude offrant un milieu humide	16
Photo 6 : Projet 154-89-0134, sondage exploratoire, sol d'ordre podzolique	20
Photo 7 : Projet 154-89-0134, pente abrupte du secteur ouest, archéologues au travail ..	20



Photo 8 : Projet 154-89-0134, mince couche de sol ponctuel sur affleurement de roc, archéologue au travail	21
Photo 9 : Projet 154-89-0134, mince couche de sol ponctuel sur affleurement de roc, archéologue au travail	29

1. Introduction

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire archéologique effectué pour le compte du ministère des Transports du Québec (MTQ) sur le territoire de la Direction générale de la Côte-Nord (tableau 2) lors de l'année 2015. L'inventaire archéologique s'inscrit dans le cadre de l'application de la *Loi sur le Patrimoine culturel*, de la *Loi sur les études d'impact* et l'approche préventive mise de l'avant par le MTQ afin de protéger le patrimoine archéologique du Québec. L'objectif de l'inventaire était de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques à l'intérieur de l'emprise du projet de construction. En cas de découverte archéologique, le mandat consistait à localiser, à délimiter, à évaluer et à identifier d'éventuels sites archéologiques dont l'intégrité pourrait être menacée par la réalisation des travaux de construction.

Projet	Municipalité	Localisation et description	Superficie (m²)
154-89-0134	Les Bergeronnes	Construction d'un chemin d'accès et de site de dépôt situé à l'ouest de la municipalité des Bergeronnes sur la Haute-Côte nord	2 063 867

Tableau 2 : Projet inventorié

Le mandat confié à Subarctique Enr. était le suivant :

- effectuer des inventaires archéologiques afin de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise et les servitudes des projets d'aménagement;
- dans l'éventualité de l'identification de sites archéologiques, procéder à leur délimitation et à leur évaluation;
- formuler des recommandations, le cas échéant, en vue de protéger ou de sauvegarder les sites archéologiques identifiés;
- produire un rapport d'inventaire archéologique.

2. Localisation générale

Cette campagne d'inventaire réalisée lors de la saison 2015 se situe à l'intérieur de la région administrative de la Côte-Nord (figure 1). Cette région d'une superficie d'environ 298 471 km² présente un littoral marin d'environ 1300 km ainsi que de nombreux lacs et rivières s'écoulant le long de 13 bassins versants qui drainent les eaux de cette grande région vers le fleuve Saint-Laurent. À ces biotopes de forêts, de lacs et de rivières s'ajoute donc le milieu maritime du fleuve Saint-Laurent où se concentre la majeure partie de l'écoumène d'habitation actuelle de la région. Pas moins d'une dizaine de régions écologiques se retrouvant en entier ou en partie à l'intérieur des limites administratives de la Côte-Nord.

Dans le cadre de cette intervention, l'inventaire archéologique effectué n'a touché qu'à une seule région écologique, soit celle des Hautes collines de Charlevoix et du Saguenay et, plus précisément, la sous-région écologique des Hautes collines du mont des Éboulements et son district écologique 57J003 (Blouin et Berger 2003: 2.5). Ce dernier se retrouve à l'intérieur de la zone tempérée nordique, lié à la sous-zone de la forêt mixte ainsi qu'au domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune et du sous-domaine bioclimatique de l'Est (Ibid. 2.4). L'environnement physique et bioclimatique du secteur d'intervention ainsi que les variations locales rencontrées sont présentées plus en détail dans le chapitre 4.

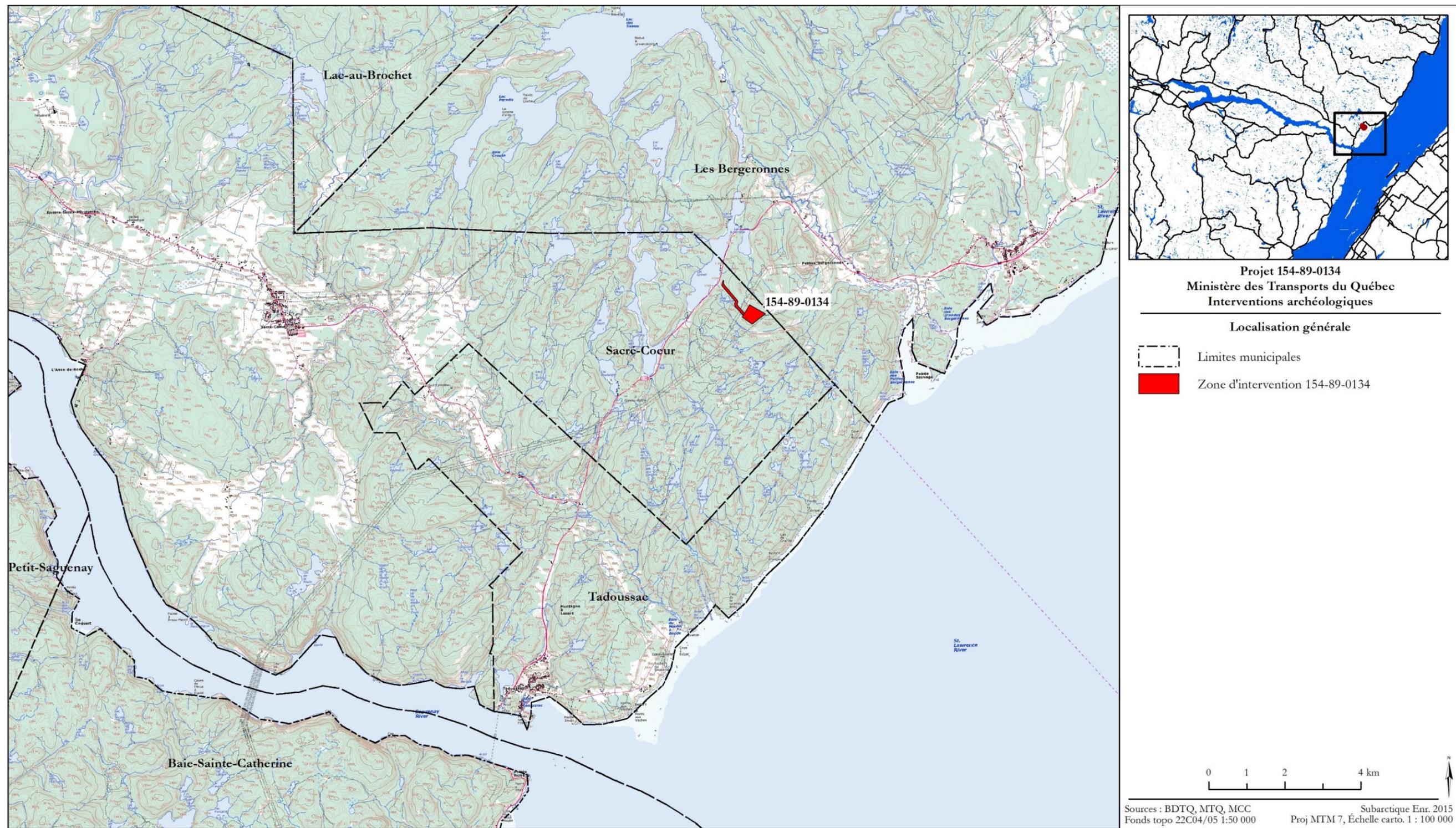


Figure 1 : Localisation générale de l'intervention

3. Méthodologie générale

3.1 Inventaire

La méthodologie appliquée à l'aspect inventaire du projet est celle prescrite par le MTQ. Ainsi :

- Tout inventaire archéologique doit prioriser la méthode d'échantillonnage par sondages excavés manuellement, à la pelle, en respectant la méthodologie de base prescrite par le Ministère. Lorsque le contexte de l'intervention ne permet pas l'usage de cette méthode, une évaluation des besoins doit être réalisée et une méthodologie alternative pour l'accomplissement de l'inventaire, proposée. Le Ministère peut autoriser un prestataire de services à recourir à un support mécanique, tels une rétroexcavatrice à godet édenté, un appareil de labour, ou toute autre technique jugée nécessaire.
- Toutes les superficies propices doivent faire l'objet de sondages disposés systématiquement en quinconce et espacés entre eux d'une distance approximative de 15 m ou selon les stipulations du Ministère. Chaque sondage doit avoir une dimension minimale de 30 cm X 30 cm (surface de 900 cm²).
- Le contenu excavé dans chaque sondage doit être vérifié minutieusement à la truelle et le couvert végétal et organique superficiel, déstructuré lorsqu'il est susceptible de renfermer des biens ou des sites archéologiques. Lorsque les excavations sont réalisées dans un secteur ayant fait l'objet d'un aménagement paysagé (ex. : halte routière, parterre de fleurs, propriété à usage résidentiel, etc.), le couvert végétal doit être prélevé de manière à permettre la remise en état des lieux et le terrain doit être nettoyé une fois les sols remis en place. Lorsque le contexte le permet, le Ministère recommande l'usage de bâches disposées de manière à isoler les déblais d'excavations des aménagements à préserver.
- Le responsable d'intervention peut diminuer l'intervalle entre les sondages lorsqu'il juge le risque de découverte archéologique élevé. Une autorisation préalable du Ministère doit toutefois être obtenue si un tel changement nécessite un dépassement de coût.
- Chaque sondage doit être comptabilisé en distinguant les positifs des négatifs et la répartition par secteur.

- Tous les sondages ont été localisés au GPS et localisés sur les plans. L'imprécision d'en moyenne 5 m des appareils utilisés peut faire en sorte que sur la représentation cartographique un sondage paraisse en dehors de l'emprise alors qu'en réalité il a été réalisé à l'intérieur de celle-ci.
- Des sondages tests doivent être réalisés et être d'une dimension de 50 cm X 50 cm et d'une profondeur minimale de 80 cm, dans la mesure où la nature des sols le permet. Toutes les informations pertinentes pour chacun d'eux doivent être consignées. De plus, un croquis stratigraphique doit être produit, et les coordonnées géographiques, la marge de précision de l'appareil GPS ainsi que l'altitude (NMM) de chaque sondage test, notées.
- Lorsqu'un mandat se déroule dans les limites d'un projet ne comprenant aucun aménagement routier existant, les sondages tests doivent être exécutés tous les 500 m le long du centre ligne du projet et chaque fois qu'une différence significative est observée au niveau des sols ou de l'environnement physique.
- Lorsqu'un mandat se déroule dans les limites d'un aménagement routier, un sondage test doit être effectué pour chaque secteur archéologique identifié et chaque fois qu'une différence significative au niveau des sols et du terrain est observée.
- Les secteurs dont les sols sont irrémédiablement perturbés par des activités anthropiques ou des bouleversements divers, les secteurs en fortes pentes, les milieux humides et les affleurements rocheux qui ne sont pas propices à la réalisation de sondages doivent systématiquement faire l'objet d'une inspection visuelle dans la mesure où l'environnement physique le permet.

3.2 Découverte de biens ou de sites archéologiques

En cas de découverte de biens ou de site archéologique, la méthodologie applicable est également celle prescrite par le MTQ. Ainsi :

- Tout bien ou site archéologique susceptible de représenter une contrainte archéologique et de subir des préjudices lors des travaux doit être signalé au Ministère à l'intérieur d'un délai de 24 heures. Les informations transmises doivent inclure la superficie et les coordonnées géographiques approximatives du site. La mise en place d'un point de référence et l'évaluation qualitative et quantitative de la découverte doivent immédiatement être réalisées. Cette évaluation nécessite généralement des sondages complémentaires.

- Le dégagement des biens archéologiques mobiliers ou immobiliers doit se faire manuellement, à la truelle. Toute autre méthodologie doit être prévue au devis ou au programme de travail.
- Les données prélevées lors d'une évaluation doivent permettre au Ministère de produire une estimation détaillée de la découverte et des coûts d'application des recommandations et mesures d'atténuation émises, ce qui comprend au moins les éléments suivants :
 - Estimation de la superficie du site;
 - Estimation du nombre, de la superficie et de la profondeur des aires d'occupation;
 - Estimation du volume en mètres cubes (m³) de l'ensemble des niveaux d'occupation;
 - Estimation du nombre d'artefacts au mètre carré;
 - Description des structures observées;
 - Estimation de la dimension des structures;
 - Type d'intervention requise pour lever toute contrainte à la réalisation des travaux du Ministère;
 - Nature des expertises requises;
 - Équipe professionnelle et technique requise pour la réalisation des expertises;
 - Nombre de jours requis pour la réalisation des expertises;
 - Logistique matérielle requise pour la réalisation des expertises;
 - Évaluation et description des contraintes techniques prévisibles.

Pour chaque type de découverte, les exigences techniques générales stipulées ci-dessous doivent être appliquées.

3.2.1 Évaluation de la découverte : Contexte d'occupation préhistorique

Si la nature des biens ou des sites archéologiques s'avèrent être de nature préhistorique, le MTQ prévoit une méthodologie particulière. Ainsi:

- Lorsque des biens archéologiques préhistoriques sont mis au jour à l'intérieur d'un sondage, l'évaluation doit se poursuivre à la truelle et le sondage doit être agrandi pour atteindre une dimension minimale de 50 cm X 50 cm (surface de 2 500 cm²). Des sondages complémentaires de même dimension doivent ensuite être réalisés en

périphérie du sondage positif initial. L'ensemble des sols excavés dans le sondage initial et dans les sondages complémentaires doit être tamisé à travers une grille perforée aux 3 mm (1/8").

- Les sondages complémentaires doivent être pratiqués selon la procédure suivante :
 - a) Réaliser une série de sondages complémentaires disposés en croix à une distance maximale de 3 m de centre à centre autour du sondage positif initial. Répéter la manœuvre autour de chaque sondage positif;
 - b) Lorsqu'un sondage complémentaire est négatif, réaliser un nouveau sondage à 1 m de centre à centre en direction du dernier sondage positif. Si le nouveau sondage est positif, reprendre la procédure de l'étape a) à partir du sondage de la ligne de 3 m. Si le sondage est négatif, réaliser une série de sondages complémentaires disposés en croix à une distance maximale de 5 m de centre en centre en direction de la périphérie du site archéologique confirmé ou à confirmer;
 - c) Si le sondage de 5 m est positif, reprendre la procédure de l'étape a) à partir du dernier sondage de 3 m. S'il est négatif, cesser la réalisation de sondages sur cette ligne.

3.2.2 Évaluation de la découverte : Contexte d'occupation historique

Si la nature des biens ou des sites archéologiques s'avèrent être de nature historique, le MTQ prévoit une méthodologie particulière. Ainsi:

- Lorsque des biens archéologiques historiques sont mis au jour à l'intérieur d'un sondage, l'évaluation doit se poursuivre à la truelle et le sondage doit être agrandi pour atteindre une dimension minimale de 50 cm X 50 cm (surface de 2 500 cm²). Des sondages complémentaires de même dimension doivent être ensuite réalisés en périphérie du sondage positif initial. L'ensemble des sols excavés dans le sondage initial et dans les sondages complémentaires doit être tamisé à travers une grille perforée aux 6 mm (1/4").
- Lorsque des vestiges architecturaux sont mis au jour dans les limites d'un projet, le prestataire de services doit réaliser une tranchée ayant une longueur minimale de 1 m par une largeur minimale de 50 cm, perpendiculairement à chaque vestige dans le but de déterminer sa hauteur et sa largeur ainsi que la profondeur des fondations. Les dimensions de la tranchée doivent être ajustées en fonction de la dimension du vestige de manière à obtenir un dégagement de 50 cm X 50 cm de part et d'autre de celui-ci.

- La périphérie de chaque vestige observé doit faire l'objet d'une série de sondages complémentaires réalisés à une distance maximale de 5 m. Par la suite, le prestataire de services doit appliquer la procédure relative à la réalisation des sondages complémentaires.
- Des sondages complémentaires doivent être pratiqués en périphérie du sondage positif selon la procédure suivante :
 - a) Réaliser une série de sondages complémentaires disposés en croix à une distance maximale de 5 m de centre à centre autour du sondage positif. Répéter la manœuvre autour de chaque sondage positif;
 - b) Lorsqu'un sondage complémentaire est négatif, réaliser un nouveau sondage à 2 m de centre à centre en direction du dernier sondage positif. Si le nouveau sondage est positif, reprendre la procédure de l'étape a) à partir du sondage de la ligne de 5 m. Lorsque le sondage est négatif, réaliser une série de sondages complémentaires disposés en croix à une distance maximale de 10 m de centre en centre en direction de la périphérie du site archéologique confirmé ou à confirmer.
 - c) Lorsque le sondage de 10 m est positif, reprendre la procédure à l'étape a) à partir du dernier sondage de 5 m. S'il est négatif, cesser la réalisation de sondages sur cette ligne.

3.3.3 Découverte de sépulture humaine

Advenant la découverte d'une sépulture humaine, le MTQ prévoit une méthodologie particulière. Ainsi:

- Toute information théorique relative à la présence possible de sépulture à l'intérieur des limites d'un projet doit être transmise au Ministère sans délai.
- Lors de découverte de restes humains ou de matériel funéraire faite dans le cadre d'une intervention pratique, le Ministère doit être avisé sans délai et, à moins d'avis contraire de la part du Ministère, tout bien archéologique associé à une sépulture humaine doit être laissé en place.
- La procédure suivante doit être appliquée lors de toute évaluation de sépulture humaine :
 - Localiser et piqueter les limites de chaque fosse identifiée ou l'aire où des sépultures sont présentes ou présumées présentes, selon les données disponibles;

- Décrire les données stratigraphiques recueillies (dessin de coupe, compacité des sols, granulométrie, inclusions, etc.);
- Définir le nombre minimal et maximal d'individus présents dans l'aire expertisée selon les informations collectées;
- Définir l'état de conservation présumé ou réel des restes humains d'après les informations disponibles.

3.3.4 Délimitation d'un site archéologique confirmé ou à confirmer

Suite à l'éventuelle découverte d'un bien ou d'un site archéologique, le prestataire se doit d'en délimiter la superficie. Ainsi, le ministère stipule que :

- La périphérie de tout site archéologique dont la présence est confirmée ou à confirmer à l'intérieur des limites d'un projet doit être localisée et délimitée avec précision. À moins d'une stipulation contraire de la part du Ministère, des piquets d'arpentage doivent être implantés tous les 5 m au maximum, là où la nature du terrain le permet. Aucun marquage au sol ne peut être fait sur la chaussée sans l'autorisation préalable de l'ingénieur chargé de projet du Ministère.
- Lorsqu'un piquet peut représenter une contrainte à la circulation ou que les caractéristiques du terrain ne permettent pas sa mise en place, il doit être relocalisé à l'endroit propice le plus près et comporter une inscription indiquant la distance du site archéologique confirmé ou à confirmer et sa direction par rapport au piquet.
- Le Ministère exige aussi qu'un piquet soit implanté au centre de tous les sondages positifs associés à un site archéologique confirmé ou à confirmer.
- Tout piquet implanté doit comporter un code d'identification temporaire du site archéologique ou son code Borden. Chaque sondage positif doit être identifié par un numéro unique inscrit sur le piquet.

3.3.5 Relevé et plan d'un site archéologique confirmé

Advenant que la découverte d'un site archéologique soit confirmée, le ministère prévoit que :

- Pour tout site archéologique confirmé à l'intérieur des limites d'un projet, un relevé précis et détaillé des éléments observés doit être réalisé et l'ensemble des données suivantes doit être reporté sur les feuillets appropriés du plan de construction du projet (état des lieux, plan de levée, etc.) :
 - Les sondages positifs;

- Les sondages négatifs en périphérie des sondages positifs;
 - Les interventions archéologiques en aire ouverte;
 - Le quadrillage implanté;
 - Les vestiges mobiliers ou immobiliers observés;
 - Les données générales sur l'organisation de l'espace.
- Lorsqu'aucun plan de construction approprié n'est disponible, un plan précis du site archéologique comprenant tous les éléments exigés ci-dessus ainsi que les aménagements anthropiques contemporains observés dans les limites du site (maison, trottoir, utilité publique, etc.) doit être produit.

3.3.6 Collecte des données archéologiques

La mise au jour et le traitement de différents artefacts préhistoriques doivent également suivre une méthodologie particulière. Ainsi, le ministère prévoit que :

- Lors d'une intervention dans un contexte d'occupation préhistorique, tous les éléments suivants doivent être localisés avec précision, horizontalement à partir des parois nord et est (X et Y) et verticalement à partir d'un repère topométrique (Z) :
- Outil et fragment d'outil;
 - Tesson de poterie;
 - Éclat et fragment d'éclat lithique individuel dont l'un des axes est égal ou supérieur à 20 mm;
 - Charbon de bois;
 - Concentration d'éclats, de poterie, de charbon, d'os, ou de tout autre bien archéologique pertinent;
 - Pierres, à moins que leur présence soit attribuable à un facteur naturel hors de tout doute et qu'elle ne soit associée à aucune activité anthropique perceptible;
 - Écofact;
 - Aménagements et structures (trous de piquet, foyers, etc.) et autres biens archéologiques associés;
 - Autres biens archéologiques.

- Le volume de chaque concentration doit être estimé et consigné.
- Lorsque des biens archéologiques préhistoriques sont collectés en surface, les outils et fragments d'outils associés à un site archéologique confirmé ou à confirmer doivent être localisés individuellement avec précision. Il en va de même pour les foyers et autres vestiges visibles à la surface. Les éclats et déchets de taille doivent être prélevés par quadrant, ce qui peut nécessiter l'implantation d'un quadrillage de l'aire d'occupation expertisée.
- Tous les biens archéologiques doivent être localisés selon la couche archéologique de provenance.
- Indifféremment du contexte d'occupation, un relevé stratigraphique de tous les sondages positifs ainsi que des croquis stratigraphiques types des sondages négatifs en périphérie doivent être produits. De plus, une description détaillée du cadre environnemental local doit être faite pour tout site identifié dans les limites d'un projet.
- Toutes les données requises pour compléter les documents de suivi contractuel exigés dans le présent document doivent être collectées. Les échantillons de sol, de charbon de bois, de matériel organique ou toute autre matière nécessaire à la compréhension d'éventuels sites archéologiques doivent être prélevés adéquatement. Le cas échéant, le Centre de conservation du Québec (CCQ) doit être contacté afin de déterminer la méthodologie appropriée pour le prélèvement et la conservation des artefacts.

Les données collectées sur le terrain doivent inclure l'ensemble des mesures et autres informations nécessaires à la compréhension des biens archéologiques, du site et de son contexte, ainsi qu'à la production des plans exigés pour la production du rapport de recherche.

4. Compte rendu de la recherche

4.1 Description du projet 154-89-0134, municipalité Les Bergeronnes

Dans le cadre du projet 154-89-0134, les travaux projetés par le MTQ ont pour objectif la construction d'un chemin d'accès et d'un site de dépôt.

L'intervention archéologique s'est effectuée à l'intérieur d'une zone située à l'ouest de la municipalité des Bergeronnes, entre la limite sud sud-est de la route 138 et un secteur boisé situé à la limite de l'emprise sud sud-est du projet de construction du site de dépôt prévu (voir figure 1). L'emprise du projet à l'étude présentait différentes caractéristiques physiques. En effet, bien que la majorité de l'emprise se compose d'un couvert forestier assez dense et intact, certaines parties de la zone inventoriée étaient au contraire déboisées et perturbées (figure 2). C'est entre autre le cas de toute la portion de la zone située sous le corridor des lignes à haute tension d'Hydro-Québec faisant partie de l'emprise du chemin d'accès envisagé par le MTQ (photos 1 et 2). Cette portion, ainsi que d'autres secteurs ponctuels situés à l'intérieur de l'emprise, présentaient également des pentes abruptes, des crans affleurant et des secteurs humides (photos 3 à 5). Finalement, quelques chemins forestiers traversaient la zone à l'étude. L'emprise des travaux prévus avait une superficie approximative de 2 063 867 m².

Suivant cet état des lieux, l'essentiel de l'intervention a mené à la réalisation d'un inventaire archéologique se concrétisant par l'échantillonnage à la pelle de sondages de 30 x 30 cm aux 15 m, en plus de la réalisation de sondages tests de 50 x 50 cm, conformément à la méthodologie de base prescrite par le ministère. Toutefois, lorsque l'état naturel des lieux ne permettait pas la réalisation de sondages archéologiques, ou bien lorsque la perturbation anthropique du milieu était trop importante, celui-ci a fait l'objet d'une inspection visuelle systématique. L'intervention archéologique ayant eu lieu dans le cadre du projet 154-89-0134 a été réalisée entre le 19 et le 22 août 2015 par une équipe de quatre techniciens et d'un responsable d'intervention.



Figure 2 : Contexte géographique et vue aérienne du projet 154-89-0134

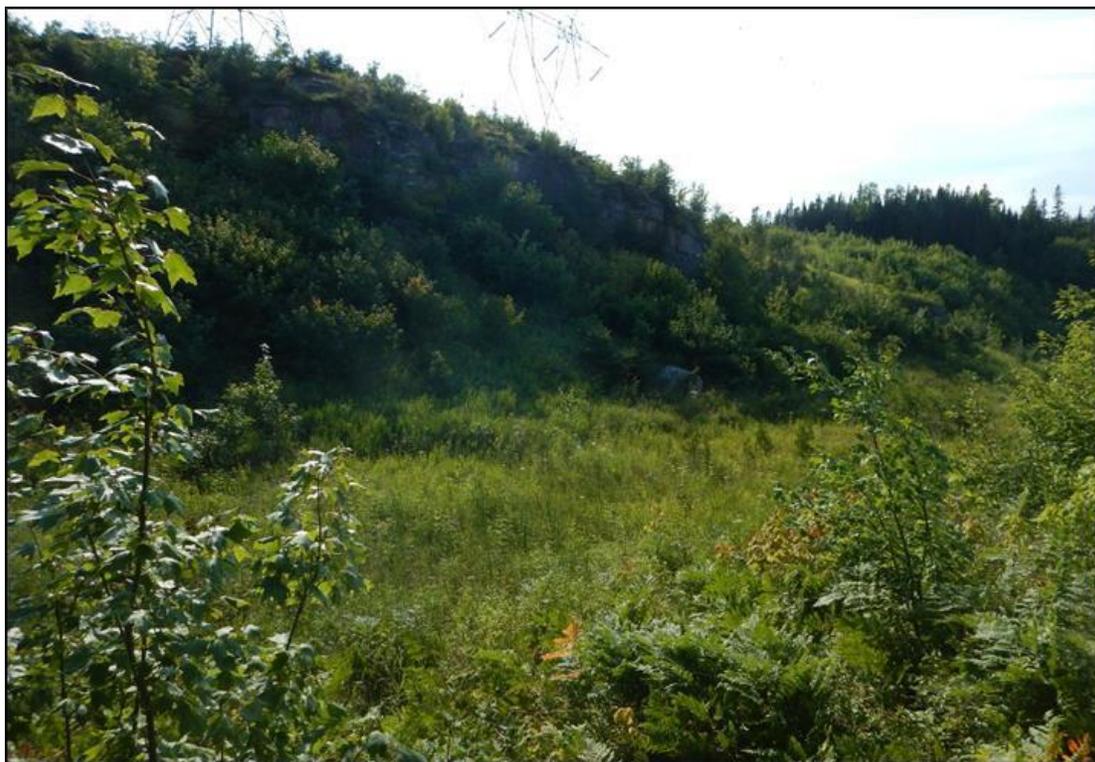


Photo 1 : Projet 154-89-0134, corridor de lignes à haute tension, affleurements de roc et milieux humides



Photo 2 : Projet 154-89-0134, corridor de lignes à haute tension, affleurements de roc et milieux humides



Photo 3 : Projet 154-89-0134, pente abrupte



Photo 4 : Projet 154-89-0134, sondage exploratoire, affleurement de roc sous mince couche de lichen



Photo 5 : Projet 154-89-0134, emprise à l'étude offrant un milieu humide

4.1.1 Contexte géographique

Le secteur d'intervention se situe à l'intérieur de la MRC de la Haute-Côte-Nord et à l'ouest de la municipalité des Bergeronnes, dans la région écologique des Hautes collines de Charlevoix et du Saguenay. La zone d'étude d'un rayon de 5 km depuis le point central ne dépasse pas les limites de ces différents ensembles géographiques. Située à moins de quatre km de la rive nord du fleuve Saint-Laurent, l'emprise du projet à l'étude se situe à l'intérieur d'un seul et même bassin hydrographique, soit celui de la rivière des Petites Bergeronnes.

La rivière des Petites-Bergeronnes, qui se jette directement dans le fleuve Saint-Laurent, a un cours de 19 km de long et draine un bassin versant d'environ 240 km² (OBVHCN 2014 : 17-20.). Le cours de cette rivière suit principalement des axes nord nord-est et sud sud-ouest depuis sa source située au lac des Sables, à environ 6,5 km au nord de la zone d'étude, jusqu'à son embouchure. Les sommets qui encadrent son cours varient entre 150 et 200 m d'altitude.

Le territoire à l'étude se situe à l'intérieur de la région écologique des Hautes collines de Charlevoix et du Saguenay et plus précisément dans la sous-région écologique des Hautes collines du mont des Éboulements et à l'unité de paysage régional de Tadoussac (Blouin et Berger 2003: 2.5). Ce territoire subit des températures annuelles moyennes de 2,5 °C ainsi que des précipitations annuelles moyennes de 900 à 1000 mm (Ibid. :2.4). Le climat y est généralement frais, caractérisé par une saison de croissance variant entre 150 et 170 jours.

Le couvert végétal de la région est typique de la zone tempérée nordique et de sa sous-zone de la forêt mélangée. En effet, ce dernier se caractérise par le domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune et de son sous-domaine de l'est (Ibid. : 2.5). Ainsi situé à la transition entre la zone tempérée nordique et la zone boréale, cet écotone se définit par la présence principale de bouleaux jaunes (*Betula alleghaniensis*) côtoyant le sapin baumier (*Abies balsamea*), l'épinette blanche (*Picea glauca*), l'épinette noire (*Picea mariana*) et le thuya (*Thuja occidentalis*) (MRNF. 2014). En raison des feux de forêt qui ont eu lieu sur le territoire, il arrive que la sapinière à bouleau jaune laisse place à la sapinière à érable rouge (Blouin et Berger 2003: 2.7). Finalement, là où l'on retrouve des dépôts pierreux ou des sols très minces, il n'est pas rare de rencontrer des peuplements d'épinettes rouges (*Picea ruben*) (Ibid.).

Les caractéristiques géologiques de la zone à l'étude s'inscrivent à l'intérieur de celles du massif des Laurentides avec un socle rocheux appartenant à la province de Greenville. De nature allochtone, cette dernière est essentiellement composée de roches ignées ou

métamorphiques. Plus précisément, la zone à l'étude est définie par une formation composée d'un socle de basalte, d'andésite et d'amphibolite (MERN. 2015).

Le relief de la région à l'étude est accidenté et se compose de collines, de hautes collines et de monts où dominent des dépôts glaciaires peu épais et des affleurements de roc dans une moindre mesure (Blouin et Berger : 2.8).

Les sols qui représentent la région à l'étude sont de manière générale des podzols (photo 6). Ces derniers :

« (...) se rencontrent sur des matériaux parentaux acides de texture grossière à moyenne, sous une végétation de forêt ou de bruyère, dans des pédoclimats frais à très froid, humide à perhumide. Cependant, certains sols podzoliques se rencontrent sous des conditions d'environnement différentes. Par exemple, des sols podzoliques, couvrant de petites étendues, se rencontrent là où le pédoclimats est subhumide, sur des stations sableuses hydriques. D'autres sols podzoliques se sont formés sur des matériaux parentaux calcaires à l'origine. Habituellement, les sols podzoliques peuvent se reconnaître facilement sur le terrain. Généralement, ils ont des horizons de surface organiques, habituellement L, F et H, mais aussi Of ou Om, suivi d'un horizon éluvial (Ae) de couleur pâle, qui peut cependant être absent. La plupart des sols podzoliques ont B brun rougeâtre à noir, dont la limite supérieure est abrupte, et des horizons inférieurs B ou BC dont les couleurs deviennent progressivement de teinte plus jaune et de saturation de couleur plus faible en profondeur, exception faite des matériaux parentaux de couleur rougeâtre à l'origine. Les sols d'ordre podzolique sont définis d'après une combinaison de critères morphologiques et chimiques des horizons B » (Groupe de travail sur la classification des sols:111-112).

Pour l'essentiel, les caractéristiques physiques de la région écologique se reflètent à l'intérieur de l'emprise avec cependant quelques particularités locales. Ainsi, au niveau du couvert pédologique s'ajoutent des sols en processus de podzolisation ainsi que des sols d'ordre organique. Ces derniers :

« (...) sont principalement composés de matériaux organiques. Ils comprennent la plupart des sols, généralement connus sous les noms de tourbe, de terre noire, de tourbière au de fen. La plupart des sols organiques sont saturés d'eau pour une durée prolongée. Ils sont très répandus sur les terrains en dépression, mal à très mal drainés et sur les terrains horizontaux des régions au pédoclimats subhumide à perhumide et ils tirent leur origine de la végétation qui croit en ces endroits. Cependant, un groupe de sols organiques (folisols) se compose de matériaux organiques des hautes terres (foliques), généralement d'origine forestière. Ces folisols sont bien à imparfaitement drainés, même s'ils peuvent devenir saturés d'eau après des précipitations ou lors de la fonte des neiges » (Ibid. :102).

La présence de sols organiques s'explique par la présence de nombreuses cuvettes naturelles qui provoquent un mauvais drainage et donc, une saturation en eau des sols. L'absence de couvert pédologique est également observable en quelques autres endroits. Lorsque de tels cas se présentaient, l'absence de végétation s'expliquait par des affleurements de roc. Bien qu'ils fussent présents de manière ponctuelle sur l'ensemble de l'emprise inventoriée, les zones humides et les affleurements étaient plus fréquents dans la partie de l'emprise du futur chemin d'accès située sous le corridor de ligne à haute tension. En effet, à plusieurs endroits de ce secteur précis, les surfaces de sol situées entre des buttes rocheuses montraient une saturation en eau importante. La majeure partie ouest de l'emprise du site de dépôt présentait quant à elle des pentes très abruptes (photo 7) représentées au niveau pédologique par une absence de sol laissant place à des affleurements de roc apparent. En ce qui a trait au couvert végétal de l'emprise, il correspond à celui de la région écologique dont il fait partie. Dans la quasi-totalité de l'emprise à l'étude, de minces dépôts de surface laissaient place au roc naturel suite à la mise au jour des horizons Ae, B ou C décrit ci-dessus. En d'autres endroits, le couvert de sol n'était représenté que par une mince couche de lichen reposant sur des affleurements de roc (voir photos 4 et 8).

Les ressources fauniques de l'emprise sont celles qui se trouvent habituellement dans le milieu forestier mixte et boréal. Ainsi, en ce qui a trait à la grande faune, notons la présence confirmée de l'orignal (*Alces alces*) et de l'ours noir (*Ursus americanus*) lors de notre intervention. La petite faune est quant à elle représentée par la présence de sauvagine et de petit gibier. L'absence, à l'intérieur des limites de l'emprise de cours d'eau, limite toutefois la présence de différents représentants de la faune ichthyenne. La présence de deux plans d'eau situés à l'ouest de l'emprise à l'étude peut cependant favoriser la présence d'oiseaux migrateurs à proximité.

4.1.2 État des connaissances archéologiques

Tel que discuté précédemment, le projet 154-89-0134 s'insère à l'intérieur d'un seul et même sous bassin hydrographique, soit celui de la rivière des Petites-Bergeronnes où ont déjà eu lieu quelques interventions archéologiques. Parmi ces différentes interventions, notons la réalisation de quatre inventaires archéologiques (Duchaine 2014; Pintal 1998, 2006 et 2002) qui n'ont cependant pas révélé de nouveaux sites d'occupation ancienne. Ces différentes interventions sont également les seules à s'inscrire dans un rayon de 5 km autour de la zone à l'étude (tableau 3; figure 3).



Photo 6 : Projet 154-89-0134, sondage exploratoire, podzol



Photo 7 : Projet 154-89-0134, pente abrupte du secteur ouest, la position des archéologues indique les paliers



Photo 8 : Projet 154-89-0134, mince couche de sol ponctuel sur affleurement de roc, archéologue au travail

Référence (ISAQ)	Localisation feuillet 1 :50000	Localisation UTM		Distance du centre du projet (km)	Résultats
		Lat.	Long		
Duchaine, D-E., 2014e	22 C/05 et 22 C/04	5344462	452634	+/- 1.7	Négatif
Pintal, J-Y., 1998h	22 C/04	5342248	451164	+/- 2.0	Négatif
Pintal, J-Y., 2002f	22 C/04	5340826	450263	+/- 3.0	Négatif
Pintal, J-Y., 2006i	22 C/04	5340332	449494	+/- 3.5	Négatif

Tableau 3 : Interventions archéologiques réalisées dans un rayon de 5 km du centroïde du projet 154-89-0134 et du sous-bassin de la rivière Petites Bergeronnes.

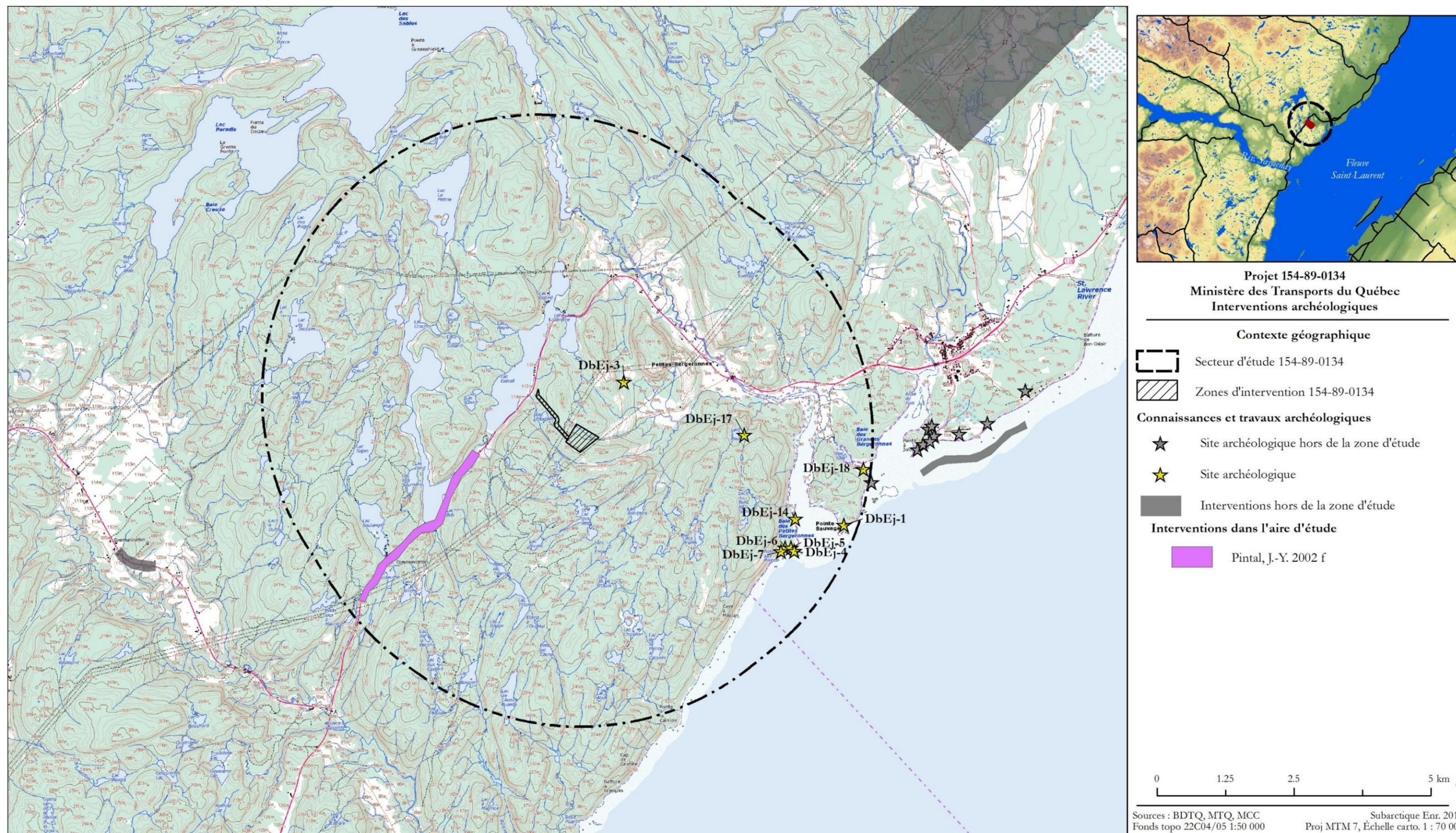


Figure 3 : Précédentes interventions archéologiques et sites archéologiques en périphérie du projet 154-89-0134

D'autres interventions ont cependant mené à l'identification de sites archéologiques (voir figure 3; tableau 4). En effet, les sites DbEj-3, DbEk-1 et DbEk-2 ont tous trois livré des artefacts liés à une présence des Premières Nations de nature paléohistorique, parmi lesquels l'un présenterait une composante de l'Archaïque, l'autre du Sylvicole (ISAQ 2015).

Code Borden	Feuillet SNRC	Plan d'eau	Type (s) d'intervention	Nb d'objets	Typologie							Chrono	Référence	
					Paléo	Cér	Lith	His	Céra	Verr Mét	Éco			
DbEj-3	22C/04	Riv. Petites Bergeronnes	Inventaire	1	X		X					X	Paléohist. Arch.	Trudeau et Saint-Pierre 1973
DbEk-1	22C/05	Lac des Sables	Collecte de surface	-	X	X							Paléhis. ind.	Blanchette 1973
DbEk-2	22C/05	Lac des Sables	Collecte de surface	1	X		X						Paléohist. Sylv.	Blanchette 1973

Tableau 4 : Sites archéologiques associés au sous-bassin hydrographique de la rivière des Petites Bergeronnes

Mis au jour dans un champ situé à 1,5 km à l'ouest de la rivière des Petites Bergeronnes, le site DbEj-3 se retrouve à une distance de plus ou moins un km de l'emprise est du site de dépôt envisagé par le MTQ. Les sondages exploratoires ayant mené à la découverte de cette occupation paléohistorique n'ont livré que très peu de matériel. De fait, seule une gouge et des restes alimentaires ont été découverts. Plus au nord, sur les rives nord et nord-ouest du lac des Sables, à l'embouchure du ruisseau Narcisse, se trouvent les sites DbEk-1 et DbEk-2. Identifiés lors d'une collecte de surface, DbEk-1, situé à environ 8,5 km de l'emprise à l'étude, n'a livré qu'un tesson de vase céramique. Un peu plus à l'ouest, à environ 9 km de l'emprise à l'étude, se trouve le site DbEk-2. La découverte de ce site résulte également d'une collecte de surface où fût trouvée une hache de pierre polie. Selon l'ISAQ (2015), la composante de ce gisement doit être associée au Sylvicole (3000 à 450 A.A.).

Au-delà du bassin hydrographique de la rivière des Petites Bergeronnes, mais toujours à l'intérieur du rayon de 5 km tracé autour du projet à l'étude, différentes interventions archéologiques ont mis au jour pas moins de sept autres sites archéologiques (voir figure 3; tableau 5). Situés sur la rive ouest de l'embouchure de la rivière des Petites Bergeronnes, les sites DbEj-4, DbEj-5, DbEj-6, DbEj-7 et DbEj-14 se situent à plus ou moins 4 km de l'emprise à l'étude. Si les sites DbEj-6 et DbEj-14 n'ont pu être datés précisément, les artefacts mis au jour soit, des restes alimentaires dans le cas du premier et un fragment de pierre polie pour le second, ne laissent aucun doute quant à la nature paléohistorique de ces occupations (Ibid.). À l'opposé, les vestiges mis au jour sur les sites DbEj-4, DbEj-5 et DbEj-7 ont permis de situer l'occupation humaine de ces sites à

l'intérieur de la période du Sylvicole. En effet, outre les restes alimentaires, les sondages exploratoires effectués sur le site DbEj-4 ont livré une dizaine de tessons de céramique amérindienne, plus d'une cinquantaine de débris de taille et quelques outils de pierre tels une hache polie, un couteau et une pointe de projectile. La mise en association de ces artefacts suggère une occupation contemporaine à la période du Sylvicole moyen (2400 à 1000 A.A.) (ISAQ 2015). L'inspection visuelle qui a mené à la découverte du site DbEj-5 n'a quant à elle livré qu'un seul tesson de vase amérindien ainsi que des restes alimentaires. Ce manque de témoins matériels ne permet pas de dater le site DbEj-5 au-delà des grandes lignes de la période du Sylvicole (Ibid).

Code Borden	Appartenance culturelle	Fonction du site	Localisation feuillet 1 :50000	Localisation UTM		Distance du centre du projet (km)	Référence (ISAQ)
				Lat	Long		
DbEj-1	Amér. Paléohist. Sylv. Sup. Amér. Histo. Ancien Histo. Ind.	n.d.	22 C/4	5340499	457581	+/- 5	Barré. et Martijn 1972 Lowther1959 Gauvin 1985 Plourde 1994
DbEj-4	Amér. Paléohist. Sylv. moyen	n.d.	22 C/04	5340096	456600	+/- 4	Trudeau et Saint-Pierre 1973
DbEj-5	Amér. Paléohist. Sylv.	n.d.	22 C/04	5340074	456468	+/- 4	Trudeau et Saint-Pierre 1973
DbEj-6	Amér. Paléohist. Ind.	n.d.	22 C/04	5340025	45368	+/- 4	Trudeau et Saint-Pierre 1973
DbEj-7	Amér. Préhis. Sylv. Sup. anc. Histo. Ind.	n.d.	22 C/04	5339983	456323	+/- 4	Trudeau 1974 Trudeau et Saint-Pierre 1973 Plourde 1994
DbEj-14	Amér. Préhist. Ind.	n.d.	22 C/04	5340701	456690	+/- 3.5	Barré et Martinj, 1972
DbEj-18	Amér. Préhis. Ind. Histo. Ind.	n.d.	22 C/04	5341613	457927	+/- 5	Gauvin 1985

Tableau 5 : Site archéologique identifiés dans un rayon de 5 km du centroïde du projet 154-89-0134

Ayant fait l'objet d'une fouille de sauvetage et de campagnes d'inventaires archéologiques, le site DbEj-7 a quant à lui livré un nombre d'artefacts beaucoup plus considérable que ses voisins. La nature de ces artefacts permet de conclure à des occupations situées à la fois à l'intérieur de la période historique et paléohistorique. En effet, plusieurs tessons de céramique euroquébécoise ainsi que des tessons de verre et divers fragments de métal permettent de conclure que le site fût occupé à une époque relativement récente. En revanche, divers autres artefacts permettent également d'identifier une occupation préhistorique du site. Comme nous l'avons vue précédemment, les tessons de céramique ancienne sont bien représentés sur DbEj-7. Si certains de ces tessons ne permettent pas de situer l'occupation plus précisément que dans les grandes lignes de la paléohistoire amérindienne d'autres, au contraire, suggèrent une occupation remontant à l'époque du Sylvicole supérieur ancien (1000 à 650 A.A.) (ISAQ 2015) Outre les tessons de vases, la collection d'artefacts associés à l'occupation

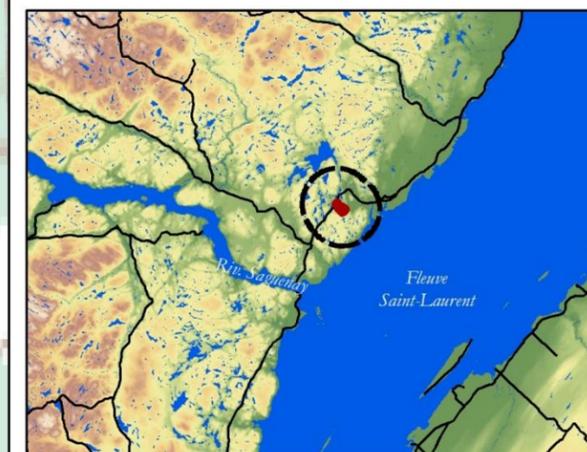
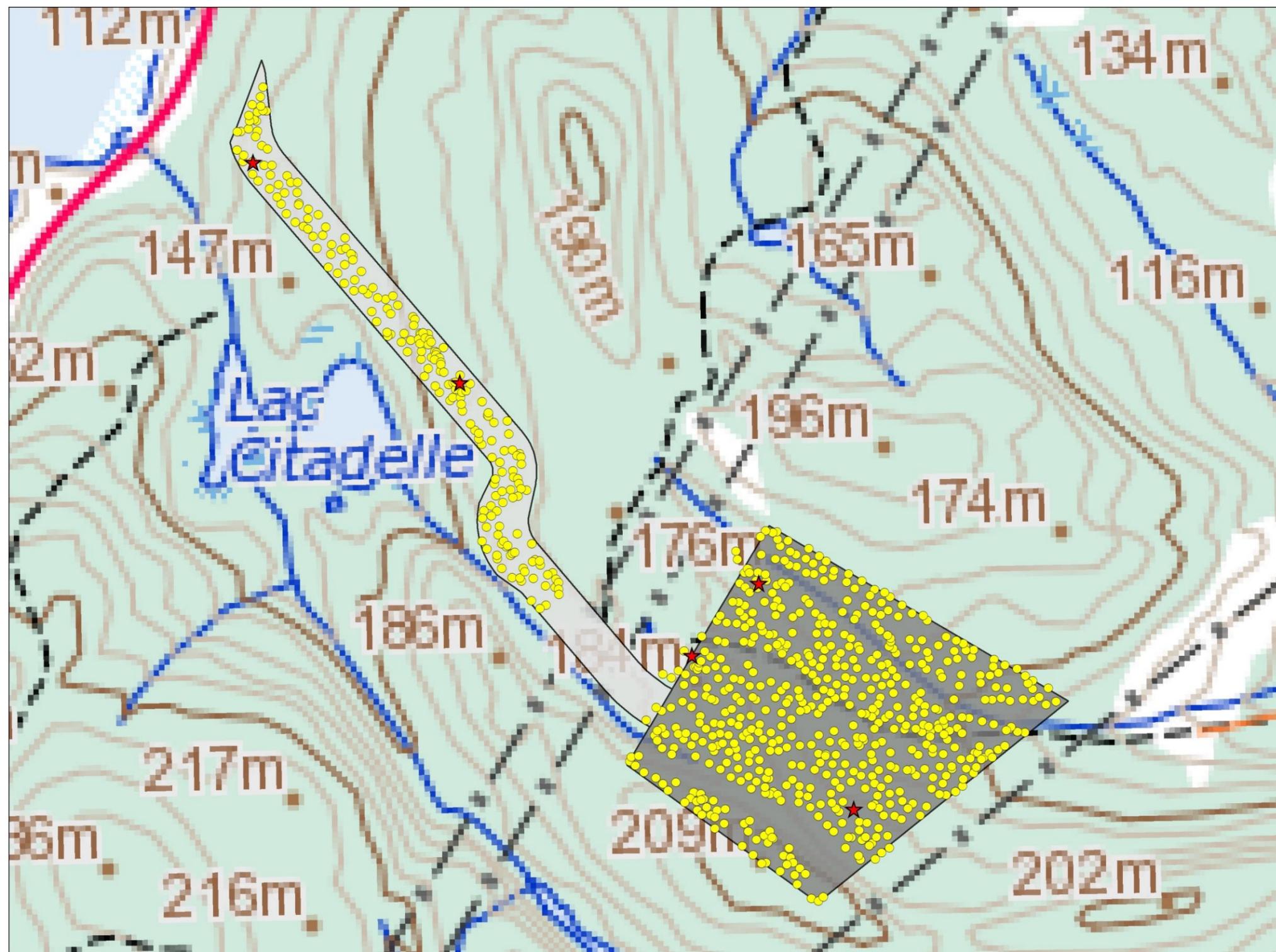
paléohistorique du site compte également plusieurs débris de taille retouchés ou non, des nucléus, divers outils tels que des haches polies, des couteaux de pierre, des grattoirs, des pointes de projectiles, des objets de mouture ainsi qu'un nombre non négligeable d'artéfacts liés à l'alimentation des occupants (Ibid.).

Finalement, à la limite du rayon de 5 km autour de l'emprise à l'étude, sur la rive ouest de l'embouchure de la rivière des Grandes Bergeronnes, se trouvent les sites DbEj-1 et DbEj-18. Les différentes interventions archéologiques ayant permis d'identifier le site DbEj-1 ont mis au jour de nombreux artéfacts permettant de conclure à différents types d'occupations anthropiques, allant de la Paléohistoire jusqu'à l'occupation européenne récente. Ainsi, la mise au jour de nombreux vestiges lithiques, de tessons de céramique et de plusieurs restes culinaires suggèrent une occupation de plusieurs jours, ou encore ponctuelles, au cours du Sylvicole supérieur. D'autres vestiges suggèrent que l'endroit fut également fréquenté lors de la période du contact ou post-contact. Parmi ces éléments de culture matérielle, notons-la mise au jour de quelques fragments de céramique euroquébécoise, des fragments de verre et de métal en plus de quelques pierres à fusil et divers matériaux de construction (ISAQ 2015).

Les différents sites archéologiques mis au jour sur le bassin de la rivière des Petites Bergeronnes et en périphérie de son embouchure témoignent de sa fréquentation à la fois par des membres des Premières Nations au cours de la Paléohistoire et lors de périodes plus récentes, ainsi que par les populations euroquébécoises. Sur la base des données recueillies sur les différents gisements, il semblerait que la fréquentation du bassin de la rivière des Petites Bergeronnes se soit amorcée au cours de l'Archaïque et ait par la suite suivi la même dynamique d'occupation et d'exploitation du territoire que les différents autres bassins hydrographiques qui occupent le territoire de la Haute-Côte-Nord. (Langevin 2012)

4.1.3 Résultats de l'intervention

L'intervention archéologique de l'emprise du projet de construction d'un chemin d'accès et d'un site de dépôt a été réalisée sur une période de quatre jours, entre les 19 et 22 août 2015. L'emprise du projet 154-89-0134 fut l'objet d'un inventaire archéologique où 805 sondages exploratoires parmi lesquels 5 d'entre eux s'avèrent être des sondages tests, ont été réalisés conformément aux exigences du MTQ (intra chapitre 3.1) (figure 4; tableau 6). S'ajoute à cela une inspection visuelle minutieuse de la totalité de l'emprise et plus particulièrement lorsque les aspects physiques de l'emprise ne permettaient pas la réalisation de sondages exploratoire (intra chapitre 3.1).



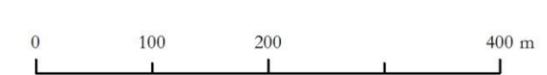
Projet 154-89-0134
Ministère des Transports du Québec
Interventions archéologiques

Résultats de l'intervention

- Sondage archéologique
- ★ Sondage test

Secteurs de l'emprise

- Chemin d'accès
- Site de dépôt



Sources : BDTQ, MTQ, MCC
Fonds topo 22C04/05 1:50 000

Subarctique Enr. 2015
Proj MTM 7, Échelle carto. 1 : 6 000

Figure 4 : Projet 154-89-0134, résultats de l'intervention

# Projet	Superficie (m ²)	Environnement	Perturbations anthropiques	Contextes pédologiques	Intervention archéologique	Nb. sondages	
						+	-
154-89-0134	2 063 867	Milieu boisé (conifère et feuillus), affleurements rocheux, pentes abruptes, milieux humides	Corridor de ligne à haute tension, chemins d'accès forestiers	Podzols avec horizon Ae peu épais et horizon B contenant parfois des inclusions de pierres décimétriques et/ou une matrice indurée; Affleurements de roc (R) sous une mince couche de lichen; Sols d'ordre organique, saturés d'eau	Sondages exploratoires et inspection visuelle	805	0

Tableau 6 : Projet 154-89-0134, synthèse de l'inventaire archéologique

Bien que le projet de construction 154-89-0134 prévoit à la fois la construction d'un chemin d'accès et la construction d'un site de dépôt, l'inventaire archéologique réalisé n'a pas considéré les emprises de ces deux projets de construction indépendamment. En effet, les limites d'emprise de ces deux projets étaient d'une part conjointe et d'autre part, l'environnement physique de ces deux emprises était, outre certaines caractéristiques topographiques ponctuelles, somme toute similaire. Seule une partie de l'emprise du chemin d'accès a été considérée différemment de l'emprise totale du projet de construction. En effet, les caractéristiques physiques de toute la portion d'emprise du chemin d'accès située sous le corridor de lignes à haute tension nous ont amené à favoriser l'inspection visuelle au détriment de la réalisation de sondages exploratoires. De fait, cette portion d'emprise, tout d'abord perturbée par l'activité anthropique ayant mené à la mise en place des différents pylônes électriques, présentait aussi de nombreux secteurs humides ainsi que plusieurs affleurements rocheux (voir photos 1 et 2).

Pour l'essentiel, l'emprise à l'étude présentait un environnement homogène où prenait place un relief accidenté composé de buttes aux pentes douces ainsi que de quelques pentes très abruptes. Cette dernière réalité s'est d'ailleurs présentée à l'ouest de l'emprise du futur site de dépôt. En effet, ce secteur précis présentait, sur une distance linéaire d'environ 50 m, une dépression de 20 m. Cette dépression très abrupte, caractérisée par des parois de roc affleurant, a d'ailleurs rendu ardu la progression des archéologues (photo 7). La réalisation de sondages exploratoires étant impossible, l'inspection visuelle des lieux a été favorisée. L'inspection visuelle fût également favorisée dans certains autres secteurs de l'emprise à l'étude qui présentaient ponctuellement soit des milieux humides, des chemins d'accès forestiers ou des pentes trop prononcées pour favoriser l'établissement anthropique.

Globalement, l'emprise à l'étude présente un environnement boisé et relativement plat où n'évoluent que de très rares cours d'eau. De fait, la végétation de l'emprise est majoritairement représentée par un mélange de conifères et feuillus, mais aussi par différents autres arbustes et plantes caractéristiques des milieux boréaux. Outre les secteurs humides présentent que des sols d'ordre organique saturé d'eau, les sols mieux drainés ont tous montré des horizons minéraux de type podzol (voir photo 6). En effet, sous la couche de surface (LFH), se présentait un horizon minéral organique (Ah) d'une épaisseur variant entre 2 et 8 cm. Par la suite, l'horizon minéral éluvié (Ae) n'atteignait que rarement une épaisseur de plus de 10 cm. Suivaient dans l'ordre : un horizon minéral orangé (B) présentant une épaisseur considérable, habituellement de plus de 15 cm, et, ponctuellement, un autre horizon minéral (C). En quelques endroits, l'horizon minéral orangé (B) était induré (figure 5) tandis qu'en d'autres endroits, ce même horizon présentait des inclusions de pierre décimétriques de dimension variable (figure 6).

Si dans la majeure partie de l'emprise à l'étude le couvert pédologique favorisait la réalisation de sondages exploratoires, il est à noter que certains autres endroits, des affleurements de roc (R) apparaissaient directement sous une mince couche de lichen (*Cladina Stellaris*) (voir photos 4 et 8). Lorsque cette situation s'est présentée, l'inspection visuelle était une fois de plus favorisée. Ces affleurements de rocs, qui caractérisent également dans une moindre mesure la région écologique dans laquelle l'emprise à l'étude s'inscrit (intra chapitre 4.1.1), ont rendu la réalisation des sondages tests difficile. En effet, la volonté d'atteindre une profondeur de 80 cm à l'intérieur de ces différents sondages fût parfois stoppée par l'atteinte du roc (R) (figure 9). Outre cette première difficulté, l'induration ponctuelle de l'horizon B ainsi que les inclusions de pierres décimétriques mentionnées précédemment ont également contribué à la non-atteinte de cet objectif.

Cette intervention n'ayant pas mené à la découverte de nouveaux sites archéologiques, le MTQ peut procéder aux travaux prévus, sans contraintes du point de vue de l'archéologie.



Photo 9 : Projet 154-89-0134, mince couche de sol ponctuel sur affleurement de roc, archéologue au travail



66 cm

<p>Sondage test #01</p> <p>N48° 13. 833' W069° 38. 107'</p> <p>Altitude : 170 m</p> <p>Précision Garmin GPSMAP 62s ± 8m</p>
<p>LFH : ±3 cm</p>
<p>Sol minéral humique (Ah) : ±2 cm</p>
<p>Sable éluvié (Ae) : ± 1 cm</p>
<p>Sable orangé (B) : ±60 cm</p> <p>-Horizon induré à l'atteinte des 60 cm de profondeur</p>

Figure 5 : Projet 154-89-0134, sondage test #1



<p>Sondage test #02</p> <p>N48° 14. 314' W069° 38. 763'</p> <p>Altitude : 141 m</p> <p>Précision Garmin GPSMAP 62s ± 5m</p>
<p>LFH : ±4 cm</p>
<p>Sol minéral humique (Ah) : ±7 cm</p>
<p>Sable éluvié (Ae) : ± 8 cm</p>
<p>Sable orangé (B) : ±10 cm</p> <p>-Inclusion de pierres décimétriques en paroi et en fond d'orangé empêchant l'atteinte d'une profondeur de 80 cm</p>

Figure 6 : Projet 154-89-0134, sondage test #2

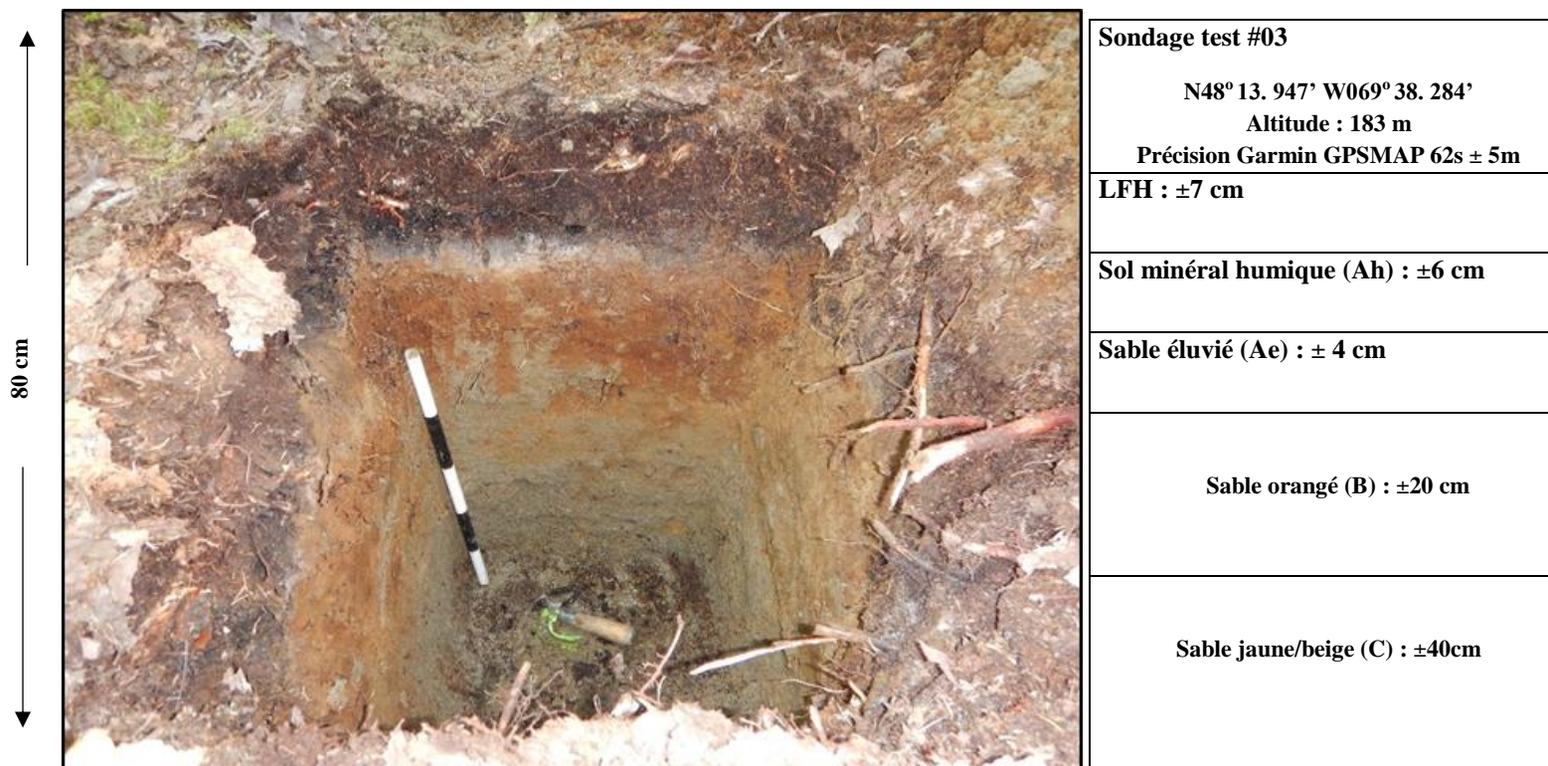


Figure 7 : Projet 154-89-0134, sondage test #3



<p>Sondage test #04</p> <p>N48° 14. 150' W069° 38. 537'</p> <p>Altitude : 160 m</p> <p>Précision Garmin GPSMAP 62s ± 5m</p>
<p>LFH : ±2 cm</p>
<p>Sol minéral humique (Ah) : ±2 cm</p>
<p>Sable éluvié (Ae) : ± 6 cm</p>
<p>Sable orangé (B) : ±46 cm</p> <p>-Horizon en processus d'induration à partir du 14^{ème} cm, inondé après 46 cm ce qui rend l'atteinte des 80 cm impossible.</p>

Figure 8 : Projet 154-89-0134, sondage test #4



Figure 9 : Projet 154-89-0134, sondage test #5

<p>Sondage test #05</p> <p>N48° 14. 000' W069° 38. 210'</p> <p>Altitude : 173 m</p> <p>Précision Garmin GPSMAP 62s ± 5m</p> <p>LFH : ±5 cm</p>
<p>Sol minéral humique (Ah) : ±3 cm</p>
<p>Sable éluvié (Ae) : ± 4 cm</p>
<p>Sable orangé (B) : ±28 cm</p>
<p>Sable jaune/beige (C) : 28 cm</p>
<p>Roc (R) :</p>

4.1.4 Discussion

L'inventaire archéologique réalisé dans le cadre du projet 154-89-0134 n'a pas mené à la découverte de nouveaux sites archéologiques, qu'ils soient de nature paléohistorique ou historique.

Ce projet d'inventaire et le résultat qui en découle s'ajoutent au corpus de données obtenu lors d'inventaires précédents réalisés le long de la route 138 (Duchaine 2014; Pintal 1998, 2002 et 2006) (voir figure 3, tableau 3). Également réalisées dans le cadre de projets routiers du MTQ, ces différents inventaires archéologiques n'avaient pas mené à la découverte de nouveaux sites archéologiques. Ces résultats, mis en lien avec les différentes occupations historiques et préhistoriques répertoriées sur le sous-bassin de la rivière Petites Bergeronnes ainsi que celles situées à l'extérieur de ce même sous bassin, mais toujours à l'intérieur du rayon de 5 km du centroïde du projet 154-89-0134, suggèrent que cette section de la Haute-Côte-Nord n'était que rarement fréquentée peut-être en raison de sa distance par rapport aux principaux plans d'eau et cours d'eau navigables. En effet, les sites archéologiques DbEj-1-4-5-6-7-14 se situent à l'embouchure de la rivière Petites Bergeronnes et DbEj-18 à l'embouchure de la rivière Grande Bergeronnes. Ces deux cours d'eau majeurs s'inscrivent comme étant deux axes de circulation offrant la possibilité de gagner l'intérieur des terres depuis la côte nord du fleuve Saint-Laurent également inscrit comme un axe de circulation incontournable autant pour les populations amérindiennes anciennes que pour les populations euroquébécoises plus récentes (voir figure 2, tableaux 4 et 5). À l'intérieur des terres, sur les rives du lac des Sables se trouvent les sites DbEk-1 et 2 (voir tableau 4). La superficie de ce plan d'eau et la faune ichthyenne qu'il contient, tout comme la faune terrestre qui fréquente les berges, en font un plan d'eau de choix pour les populations amérindiennes de la Paléohistoire. De plus, et c'est assurément un facteur non négligeable, ce grand plan s'avère être la source même de la rivière des Petites Bergeronnes. Ainsi, le lac des Sables devient un endroit d'arrêt de choix pour ceux qui cherchent à gagner l'intérieur des terres en suivant le cours de la rivière des Petites Bergeronnes, mais aussi un endroit où il est possible de gagner davantage l'intérieur des terres par l'emprunt des nombreux autres cours d'eau qui viennent alimenter ce lac.

La présence du site DbEj-3 (voir figure 2, tableau 4) qui se situe à l'intérieur des terres, dénote tout de même qu'il y a eu occasionnellement fréquentation de l'intérieur des terres. Ce site archéologique de nature préhistorique n'est pas relié à la rivière des Petites Bergeronnes située à 1,5 km à l'est ni à aucun de ses affluents. Situé dans un champ, le principal plan d'eau se trouvant à proximité du site s'avère être le lac Jérôme situé un peu plus d'un km au nord-ouest. Ayant fait l'objet d'une seule campagne d'inventaire, le site



DbEj-3 n'a livré que très peu d'informations en ce qui concerne son schéma d'établissement. En effet, seule une gouge a été mise au jour.

Somme toute, les différents sites archéologiques situés à l'intérieur du rayon de 5 km du centroïde du projet 154-89-0134 et sur l'ensemble du sous-bassin de la rivière des Petites Bergeronnes, s'inscrivent dans les grandes lignes des migrations saisonnières qui caractérisent les sites archéologiques mis au jour sur la Haute-Côte-Nord (Intra. Chapitre 4.1.2).

Cette intervention n'ayant pas mené à la découverte de nouveaux sites archéologiques, le MTQ peut dès lors procéder aux travaux prévus sans contrainte du point de vue de l'archéologie.

5. Conclusion générale

Le mandat confié à Subarctique Enr. a donné lieu à la réalisation d'un inventaire archéologique dans le cadre d'un projet d'un projet routier dans les limites de la Direction générale de la Côte-Nord.

Au total, une emprise couvrant une superficie de 2 063 867 m² a été inventoriée par une inspection visuelle et par la réalisation de 805 sondages exploratoires. Le secteur inventorié avait été, au départ, considéré comme étant propice à l'occupation humaine de nature historique ou préhistorique.

Cette intervention n'ayant pas mené à la découverte de nouveaux sites archéologiques, le MTQ peut procéder aux travaux prévus, sans contraintes du point de vue de l'archéologie.

6. Bibliographie et références

BARRÉ, G. et C.A. Martijn., 1972 : *Rapport d'une visite effectuée à Grandes-Bergeronnes, 1972*, MAC, rapport inédit, 10 p.

BLANCHETTE, J.-F.; 1973 : *Notes sur les sites DbEk-1 et 2*, MAC, ms, n.p.

BLOUIN, J. et J.-P. Berger.; 2003 : *Guide de reconnaissance des types écologiques des régions écologiques 4d- Hautes collines de Charlevoix et du Saguenay et 4e –Plaine du lac Saint-Jean et du Saguenay*, Québec, ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Forêt Québec, Direction des inventaires forestier, Division de la classification écologique et productivité des stations 202 p.

DUCHAINE, D.-É.; 2014 : *Inventaire archéologique (automne 2013). Projet de relocalisation et de reconstruction de la route 138. Projets Grandes Bergeronnes, Franquelin et Blanc-Sablon*, MTQ, rapport inédit, n.p.

GAUVIN, H.; 1985 : *Inventaire archéologique de la rive ouest de la rivière Grandes Bergeronnes (rivière des Grandes Bergeronnes) et de la pointe Sauvage*, MAC, rapport inédit, 63 p.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA CLASSIFICATION DES SOLS, 2002: *Le système canadien de classification des sols*, Presses scientifiques du CNRC, Ottawa, 196 p.

LANGEVIN, Érik, 2012 : *Haute-Côte-Nord et bassin hydrographique de la rivière Saguenay. Bilan des connaissances archéologiques*. Document préparé pour le Ministère de la Justice du Québec, service du contentieux, Montréal, 264 pp. Confidentiel.

LOWTHER, G. ; 1959 : *The archaeology of the Tadoussac area, a preliminary account of field work carried out in 1959*, MAC, ms, 13 p.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC (2015) : *Inventaire des sites archéologique du Québec* [en ligne].

<https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=365> (page consulté le 17/9/2015)

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (2015) : *Géologie du Québec* [en ligne].

<http://www.mern.gouv.qc.ca/accueil.jsp> (page consulté le 17/09/2015)

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES (2014) : *Zones de végétation et domaines bioclimatiques du Québec*, [en ligne].

<http://www.mrn.gouv.qc.ca/forets/inventaire/inventaire-zones-carte.jsp> (page consultée le 17/09/2015)



OBVHCN, 2014. *Portrait général de la zone de gestion de la ressource en eau de la Haute-Côte-Nord*, Version Finale, Organisme des bassins versants de la Haute-Côte Nord, Les Escoumins, 84 pages + Annexes

PINTAL, J.-Y.; 1998: *Inventaires archéologiques*, Direction de la Côte-Nord, MTQ, rapport inédit, 38 p

PINTAL, J.-Y.; 2002 : *Inventaires archéologiques. Direction de la Côte-Nord (été 2001)*, MTQ, rapport inédit, 105 p.

PINTAL, J.-Y.; 2006 : *Inventaires archéologiques (été 2005). Direction de la Côte-Nor*, MTQ, rapport inédit, 18 p.

PLOURDE, M.; 1994 : *Préhistoire des Iroquoiens sur la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent, réévaluation des sites DaEk-19, DbEj-7, DbEj-1, DbEi-2 et DcEi-1*, MRC de la Haute-Côte-Nord/MCCQ, rapport inédit, 41 p.

TRUDEAU, H.; 1974 : *Sauvetage archéologique dans la région des Grandes-Bergeronnes*, Musée national de l'Homme, Ottawa, Mercure 26, p. 148-150.

TRUDEAU, H., et M. Saint-Pierre,; 1973 : *Rapport d'activités, sauvetage archéologique dans la région des Grandes-Bergeronnes*, MAC, rapport inédit, 294 p.

Annexe 1

Catalogue de photographies du projet 154-89-0134

Catalogue des photographies
Inventaire archéologique, été 2015
Projet 154-89-0134, municipalité des Grandes Bergeronnes

# de photo	Description	Orientation
1	Emprise à l'étude, affleurement de roc et pente abrupte	Sud sud-est
2	Emprise à l'étude, affleurement de roc et pente abrupte	Sud sud-est
3	Emprise à l'étude, pente abrupte et archéologues au travail	Est
4	Sondage exploratoire, affleurement de roc sous mince couche de lichen	Nord
5	Emprise à l'étude, relief accidenté	Sud
6	Emprise à l'étude, relief accidenté et archéologue au travail	Nord
7	Emprise à l'étude, blocs erratiques	Sud
8	Emprise à l'étude, affleurement de roc sous mince couche de lichen	Sud
9	Emprise à l'étude, Affleurements de roc, pente abrupte et archéologues au travail	Ouest
10	Emprise à l'étude, Affleurements de roc, pente abrupte et archéologues au travail	Sud
11	Emprise à l'étude, pente abrupte	Est
12	Sondage test #1	Ouest
13	Emprise à l'étude, corridor de ligne à haute tension, affleurement de roc et milieux humides	Ouest sud-ouest
14	Emprise à l'étude, corridor de ligne à haute tension, affleurement de roc et milieux humides	Nord nord-ouest
15	Sondage test #2	Sud-ouest
16	Sondage exploratoire, sol d'ordre podzolique	Est
17	Emprise à l'étude, corridor de ligne à haute tension, affleurement de roc et milieux humides	Sud
18	Emprise à l'étude, corridor de ligne à haute tension, affleurement de roc et milieux humides	Sud-est
19	Sondage test #3	Est
20	Emprise à l'étude, milieu humide	Nord
21	Emprise à l'étude, réalisation de sondages exploratoires rapprochés par l'équipe d'archéologues	Sud-est
22	Sondage test #4	Nord nord-est
23	Sondage exploratoire, sols d'ordre podzolique	Ouest
24	Emprise à l'étude, affleurements de roc sous mince couche de lichen, archéologue au travail	Nord
25	Sondage test #5	Ouest



001



002



003



004



005



006



007



008



009



010



011



012



013



014



015



016



017



018



019



020



021



022



023



024



025

Annexe 2

Notes de terrain

50x50 cm → 500m

80cm ↓

Strat
photo
Desin

Coordo
Précision
Altitude.

19/08/15

Inventaire MTA Côte Nord.

Beau matin ensoleillé.

Zone de dépôt.

photo #1	0542	jpg	cran	(S-SE)
photo #2	0543	jpg	cran	(S-SE)
photo #3	0544	jpg	penne	(E)
photo #4	0545	jpg	sur dalle	cran (N)
photo #5	0546	jpg	cuvette	(S)
photo #6	0547	jpg	Cuvette + tech	(N)
photo #7	0548	jpg	Bloc stratig.	(S)
photo #8	0549	jpg	cran apparent	(S)

#9	0550	JPS	penite	(W)
#10	0551	JPS	penite	(S)
#11	0552	JPS	penite	(E)
#13	0553	JPS	Cran lign	(W SW)
#14	0554	JPS	Swamp lign	(W NW)

Environnement

- Matrice humides sous A-tension
- Cran affleurant
- Terrain abrupte.

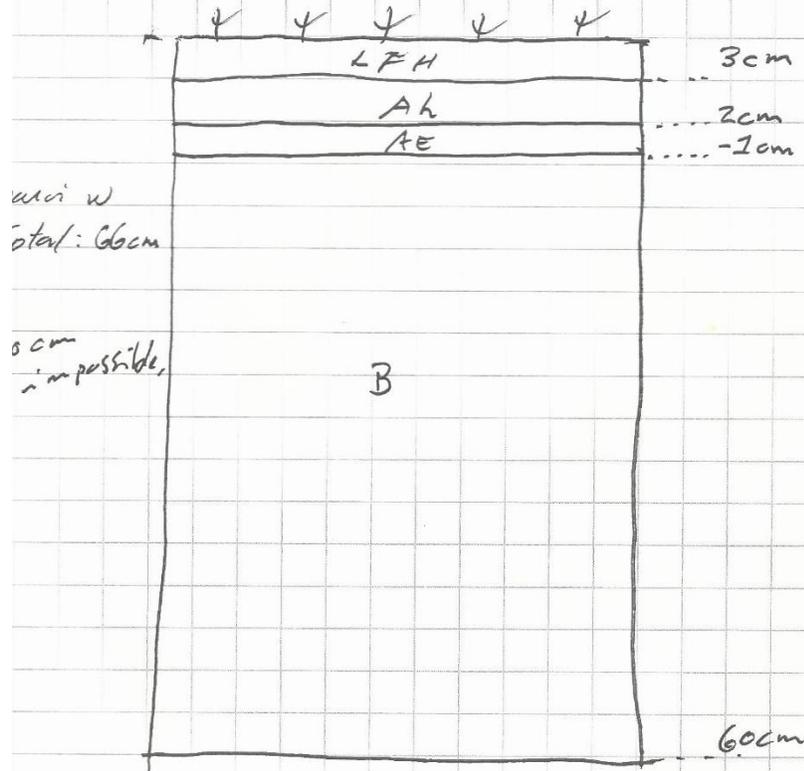
I.V.

Forêt mixte moy.-conifères.

Sols

Alche Podzolique
 Oliganique
 (R) sous lichen

~~Point~~
S001: N 48° 13.833'
W 069° 38.107'
Alt: 170m
Precision: (+/-) 8m
Photo: #12 553.jpg (w)



B: Indurée à 60 cm de profond.
Racines et Radicelles, pierres arrondies
B Fin.

26/08/05

Podzol

5002:

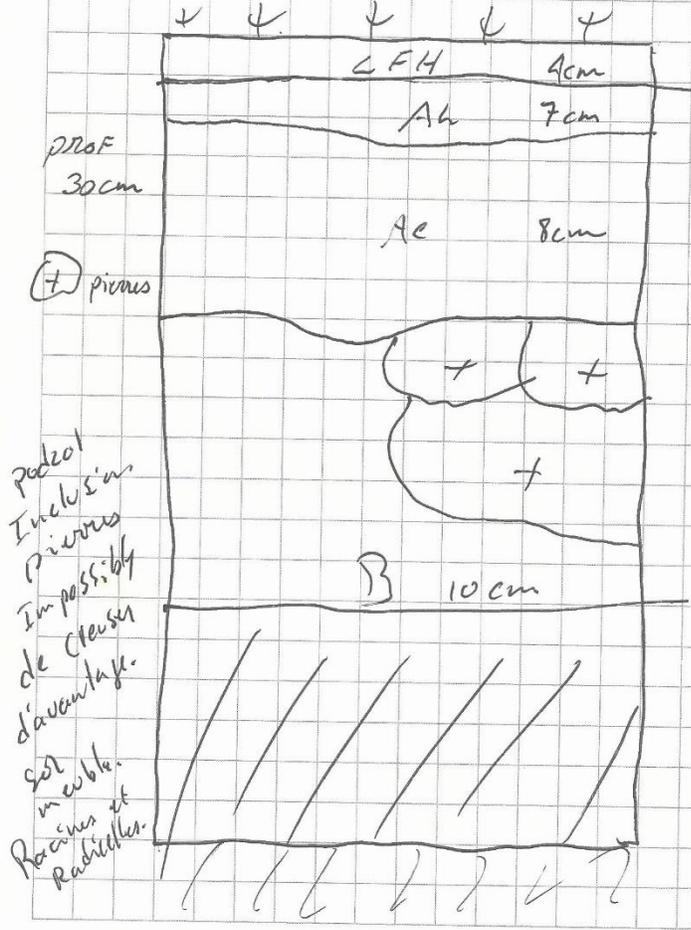
N 98° 14.314'

W 069° 38.763'

ALT. 141m

precision (+/-) 5m.

Photo: 556.jpg
(SW)



podzol
Inclusions
pierres
Impossible
de creuser
davantage.
sol
meuble.
Roches et
Racines.

photo 557 jpg. Sondage 30x30 (E) podzol.

photo 558 jpg Emprise ch. accès ligne (Sud)

photo 559 jpg " " (SE)

Zone ligne: cran, Swamps, Bloc erratiques.
aucun potentiel sondable.

21 août 2015

581i jpg. zone humide (N)

S003

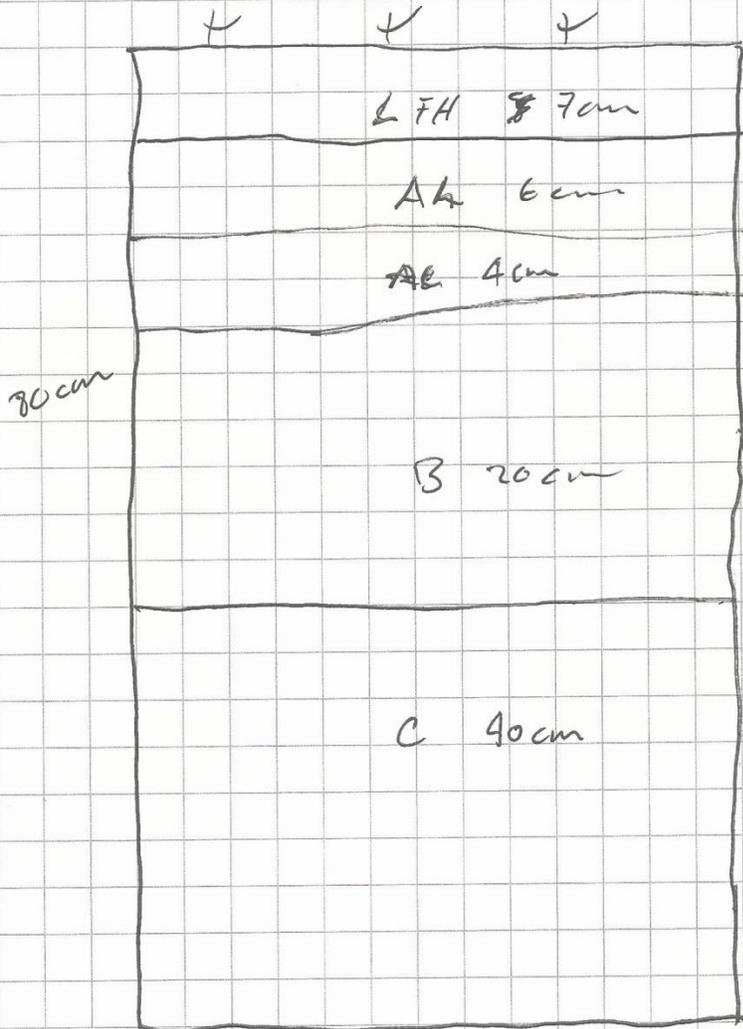
N 48° 13.947'

W 067° 38.284'

Alt 183m

photo 560 S-SE.

precision +/- 5m



A: mince membre, pierre angulaire

B: étage membre

C: limon gris, pierres angulaires, moyennement
membre.

eau en surface ≈ 75 cm.

Racines et Radicelles.

~~20~~ 21/8/15

photo 562.jpg

Sondages Rapprochis
Tech en travail.

(SE)

S004.

N 48° 14. 150'
W 069° 38. 537'

photo 563

602

ALT 160m
(+/-) 5m

patrol, sable fin, membre @ pierre.
can.



~~10/08/15~~

photo 569 jpg. Sandage di. (w)

photo 569 jpg. zone cran (w)

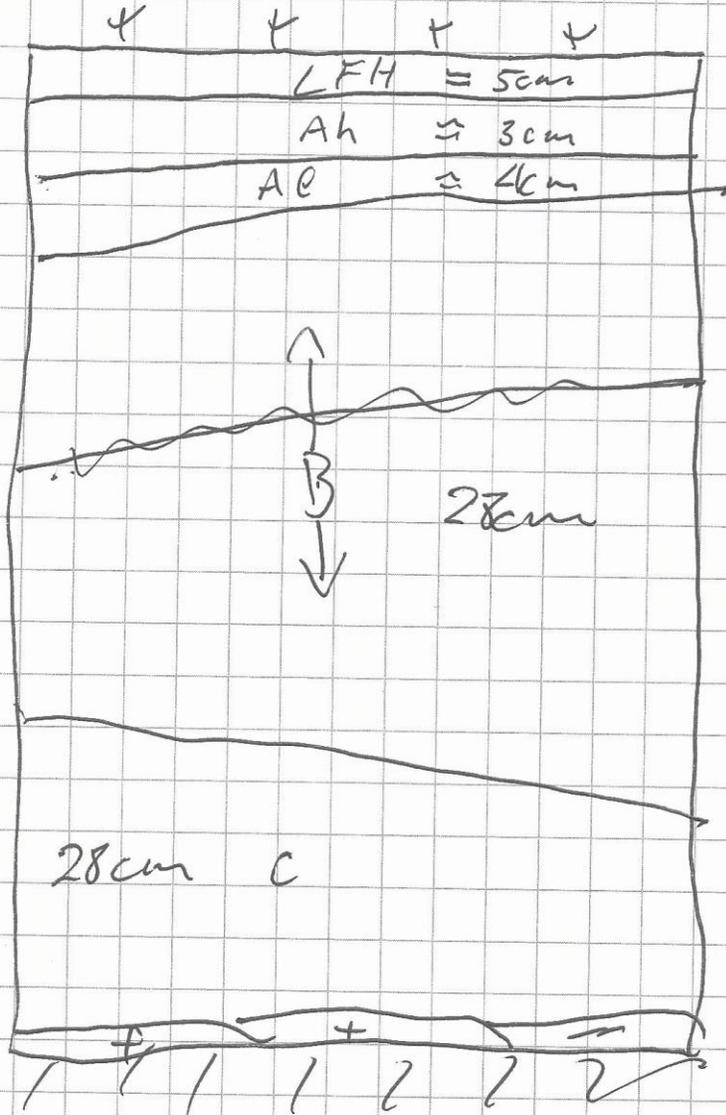
5005

N 48° 14.000'

photo 565

W 069° 38.210'

Alt 173m +/- 6m



257

membra
crum fnd
de put.

Cailloux
caillatis
pienes.